



Le mot du Maire

C'est l'époque des grandes mutations, réformes, bouleversements à l'échelon international, national ou local.

La commune de Meauzac n'échappe pas à cette refonte. Vous l'avez sûrement remarqué, la transformation est visible. La pérennité d'une collectivité comme la notre en dépend. Nous nous adaptons, par la force des choses, avec toujours moins de moyens mais beaucoup de volonté et de travail.

Meauzac est toujours une commune rurale. L'habitat qui logiquement forme le bourg côtoie fatalement les champs, les espaces ruraux. La cohabitation est fragile mais nous tenons à préciser à nouveau que nous sommes à la campagne avec, il est vrai, beaucoup d'avantages (calme, relations humaines faciles à développer) mais également des inconvénients (bruits de campagne, réseau de fossés ou ruisseaux qui, s'ils aboutissent dans le bourg, viennent logiquement de la campagne avec leurs flots plus ou moins importants).

Le dernier orage tombé avec une force inhabituelle nous a rappelé la fragilité de nos structures face au déchaînement de la nature. Bien entendu, nous mettons tout en œuvre avec nos moyens pour parer à toute catastrophe (actualité récente dans le Var) car il n'y a pas de fatalité.

L'été arrive, le soleil avec, espérons le, et la vie associative déjà très active va aller crescendo pour vous proposer un été festif. L'équipe municipale dans son ensemble souhaite rencontrer le plus grand nombre d'entre vous lors des distractions bienvenues dans la période compliquée que nous traversons.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances et vous redire notre joie et notre fierté de vous rencontrer à Meauzac où nous comptons sur vous pour vivre en bonne intelligence.

Le Maire,
José LACOMBE

SOMMAIRE

Au Conseil Municipal (1 ^{er} semestre 2010)	p 2
Le travail des commissions (1 ^{er} semestre 2010)	p 3
Le Budget 2010	p 5
La communauté de communes	p 6
Les travaux et rencontres	p 10
Petites nouvelles brèves	p 11
Le mots des associations	p 12
Informations diverses	p 20

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

SEANCE DU 28 JANVIER 2010

Approbation des nouveaux statuts de la Communauté de Communes TP2C

Afin de permettre la création d'un relais d'assistantes maternelles et d'une ou plusieurs structures d'accueil de la petite enfance, la Communauté de Communes TP2C doit modifier ses statuts. Le Conseil Municipal a donc approuvé les nouveaux statuts présentés par l'intercommunalité.

Approbation d'une convention de services partagés entre la Commune de Meauzac et la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons

Le conseil Municipal a approuvé les modalités de la convention de mise à disposition du personnel communal au profit de la Communauté de Communes (travaux de voirie, garderie du CLSH et cantine du CLSH)

Modification des tarifs de la régie photocopies

A compter du 1^{er} février, les usagers auront la possibilité de réaliser des photocopies couleur à la mairie. Ainsi, les nouveaux tarifs applicables sont les suivants :

Photocopies noir et blanc : Format A4 : 0,15€, Format A3 : 0,20€
Photocopies couleur : Format A4 : 0,30€, Format A3 : 0,40€

SEANCE DU 17 FEVRIER 2010

Assainissement collectif - Approbation de la participation financière pour la convention de coopération technique avec le Conseil Général de Tarn-et-Garonne

La commune a signé une convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau avec le Département le 23 septembre 2009 pour l'assainissement collectif (cf bulletin n°19)

Le conseil a approuvé les tarifs pour l'année 2010 calculés sur la même base qu'en 2009, à savoir : 0,55€ par habitant (base INSEE) soit pour cette année 565,95€.

Assainissement – Approbation des tarifs et des conditions de recouvrement de la taxe de raccordement à l'égout

Les tarifs applicables aux propriétaires se raccordant au réseau collectif d'assainissement ont été reconduits, à savoir :

- Constructions existantes : 915€
- Constructions neuves :

Pour les constructions dont la demande de permis de construire a été déposée avant le 1^{er} janvier 2009 : 1830€

Pour les constructions dont la demande de permis de construire sera déposée à compter du 1^{er} janvier 2009 : 2500€

Seules les conditions de recouvrement ont été complétées de la façon suivante :

- pour les constructions existantes dès que le propriétaire aura réalisé les travaux de raccordement sachant que celui-ci dispose d'un délai maximal de 2 ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte pour se brancher (article L.1331-1 du Code de la santé publique)

- pour les constructions neuves à compter de la production par le propriétaire de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) ou, à défaut, dans un délai maximal de 2 ans à compter de la date d'obtention du permis de construire.

Entretien de l'éclairage public – Choix de l'entreprise et approbation de la convention tripartite avec l'entreprise et le Syndicat Départemental d'Énergie

Le service d'aide à l'entretien de l'éclairage public a été mis en place par le Syndicat Départemental d'Énergie le 30 novembre 1994. Il assure par son conseil et son suivi des conventions la maintenance des réseaux puisque l'entretien régulier des différents points lumineux garantit un fonctionnement de qualité optimale.

L'adhésion à ce service à l'aide de l'entretien de l'éclairage public est formalisé par une convention, d'une durée de 3 ans, tripartite entre la commune, le Syndicat Départemental d'Énergie et l'Entreprise retenue.

La convention étant arrivée à son terme le 31 décembre 2009, une consultation a été organisée par le SDE. Sur les propositions commerciales reçues, le conseil municipal a choisi celle de l'entreprise SERVAT Energie pour le contrôle de 78 foyers lumineux dont le montant annuel s'élève à 1884€ HT

Une subvention de 5 euros par foyer lumineux et par an sera versée à la commune par le Syndicat Départemental d'Énergie.

SEANCE DU 8 AVRIL 2010

Demande de subvention au Conseil Général pour la campagne annuelle de dératisation

Comme chaque année, la commune va solliciter le Conseil Général de Tarn-et-Garonne afin d'obtenir une subvention pour financer la dératisation de l'école et de la cantine.

Participation de la commune de Meauzac aux frais de transports scolaires pour l'année 2010/2011

La commune va participer aux frais de transports scolaires à hauteur de 50% du montant demandé aux familles, soit 46€ pour les demi pensionnaires et 23€ pour les pensionnaires.

Attribution d'une subvention au Conseil Général pour le Fonds de Solidarité du Logement (FSL)

Le conseil municipal a décidé de verser une aide financière au titre du FSL d'un montant de 511€

Acquisition des parcelles appartenant à la SARL Maisons Traditionnelles cadastrées section B n°20, 21 et 1354 à l'euro symbolique

La SARL Maisons Traditionnelles est propriétaire des parcelles cadastrées section B n°20, 21 et 1354 qui jouxtent le lac de Réjus. Afin de réaliser un chemin d'accès en direction du lac, le conseil municipal a décidé d'acquérir ces parcelles à l'euro symbolique.

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

Attribution d'une subvention à la Société de Protection des Animaux (SPA) et signature d'une convention pour l'accueil des chiens errants

La commune rencontre régulièrement des problèmes à cause de la divagation des animaux domestiques sur son territoire.

Le conseil municipal a approuvé la proposition de la SPA qui, quand les propriétaires n'ont pas été retrouvés, accepte de recueillir les animaux errants moyennant l'octroi d'une subvention de 0,50€ par habitant soit 511€ pour l'année 2010. Une convention a été signée entre leurs services et la commune.

Attribution d'une subvention à l'ADAPEI

Une subvention de fonctionnement de 80€ pour l'année 2010 a été accordée à l'ADAPEI (Association Départementale d'Amis et Parents d'Enfants Inadaptés)

SEANCE DU 1^{er} JUIN 2010

Constitution du jury d'assises pour l'année 2011 (liste préparatoire)

Après tirage au sort à partir de la liste électorale, ont été désignés :

Monsieur Raphaël MAGNIEZ
Monsieur Norbert JEAN LOUIS
Monsieur Gaëtan DIDIER

Assainissement collectif – Montant de la redevance

Les usagers raccordés au réseau d'assainissement collectif règlent par l'intermédiaire du Syndicat des eaux à la commune une redevance d'assainissement décomposée de la façon suivante :

- une part fixe dont le montant s'élève à 63€ par an
- une part variable assise sur la consommation d'eau : 0,791€ par m³ d'eau consommée

Dans certains cas, plusieurs abonnés sont raccordés au même compteur d'eau. Par conséquent, seule la part variable est facturée à tous les abonnés. A compter du 1^{er} juillet 2010, il a été décidé de facturer la part fixe par logement raccordé au réseau même si ces logements sont alimentés en eau potable par un seul et même compteur

Assainissement non collectif – Approbation du transfert de la compétence relative au contrôle des installations existantes à la communauté de communes TP2C

La loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques impose aux communes d'avoir contrôlé toutes les installations d'assainissement autonomes existantes d'ici le 31 décembre 2012.

Afin de mutualiser les moyens financiers et humains au niveau du territoire, les élus ont donné leur accord de principe pour autoriser la communauté de communes TP2C modifier ses statuts pour exercer la compétence relative au contrôle des installations d'assainissement autonome existantes.

Le travail des commissions

Fêtes et cérémonies – Jeudi 4 février

Point sur les illuminations des bâtiments avec Michel SERVAT

Urbanisme – Mardi 9 février

Réflexion sur l'aménagement du bureau de Poste

Finances – Lundi 29 mars

Préparation des budgets 2010

Personnel – Mardi 30 mars

Discussion sur les propositions d'avancement de grade

Vie sociale – Lundi 10 mai

Point sur le dossier de la vente de la maison de l'ancienne supérette, réflexion sur une location des tables et chaises de la salle des fêtes

Vie scolaire – Lundi 17 mai

Réflexion sur le changement de la barrière de l'école, organisation de la garderie du mercredi, gestion de l'utilisation de la bibliothèque

Vie scolaire – Lundi 21 juin (Réunion conjointe avec les élus de la commission de la commune de Barry d'Islemade)

Réflexion sur l'accueil des élèves de l'école de Barry d'Islemade à la bibliothèque de Meauzac, réflexion sur la garderie du mercredi

Les comptes administratifs 2009

Ils ont été adoptés à l'unanimité (montants arrondis)

Budget principal

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	690.960,11€	Dépenses	74.999,21€
Recettes	<u>682.642,60€</u>	Recettes	<u>121.096,93€</u>
Résultat de clôture	-8.317,51€	Résultat de clôture	46.097,72€
Résultats antérieurs reportés	46.129,31€	Restes à réaliser	
Résultat total	37.811,80€	Dépenses	16.155€
		Recettes	<u>0.00€</u>
		Solde	- 16.155€
		Résultats antérieurs reportés	- 21.443,60€
		Résultat total	8.499,12€

Budget assainissement

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	45.480,20€	Dépenses	512.386,29€
Recettes	<u>49.190,49€</u>	Recettes	<u>626.958,87€</u>
Résultat de clôture	3.710,29€	Résultat de clôture	114.572,58€
Résultats antérieurs reportés	21.048,62€	Restes à réaliser	
Résultat total	24.758,91€	Dépenses	0€
		Recettes	<u>48.195€</u>
		Solde	48.195€
		Résultats antérieurs reportés	-47.816,69€
		Résultat total	114.950,89€

Budget commerces (HT)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	65.110,87€	Dépenses	585.799,03€
Recettes	<u>49.488,95€</u>	Recettes	<u>270.163,16€</u>
Résultat de clôture	-15.621,92€	Résultat de clôture	- 315.635,87€
Résultats antérieurs reportés	0.00€	Restes à réaliser	
Résultat total	-15.621,92€	Dépenses	46.400€
		Recettes	<u>189.968€</u>
		Solde	143.568€
		Résultats antérieurs reportés	- 78.342,82€
		Résultat total	- 250.410,69€

Budget CCAS

Section de fonctionnement	
Dépenses	2.597,76€
Recettes	<u>1.614,00€</u>
Résultat de clôture	-983,76€
Résultats antérieurs reportés	1.002,85€
Résultat total	19,09€

Les budgets 2010

LES BUDGETS PRIMITIFS 2010

Ils ont été adoptés à l'unanimité

Budget principal

Section de fonctionnement	
Dépenses	676.291€
Recettes	676.291€

Section d'investissement	
Dépenses	131.905€
Recettes	131.905€

Budget assainissement

Section d'exploitation	
Dépenses	73.979€
Recettes	73.979€

Section d'investissement	
Dépenses	225.750€
Recettes	225.750€

Budget Commerces (hors taxes)

Section de fonctionnement	
Dépenses	55.132€
Recettes	55.132€

Section d'investissement	
Dépenses	533.468€
Recettes	533.468€

Budget CCAS

Section de fonctionnement :	
Dépenses	2.385€
Recettes	2.385€

Fiscalité 2010

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition de l'année dernière.

Taxes	Bases prév année 2010	Taux année 2010	Produit attendu année 2010
Habitation	873 300	11,35%	99 120
Foncier bâti	541 700	25,69%	139 163
Foncier non bâti	54 100	117,10%	63 351
TOTAL	1 469 100		301 634

Communauté de Communes

REUNION ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2010

MODIFICATION DES STATUTS

M. le Président explique qu'il convient de modifier les statuts de la Communauté de Communes, afin d'y intégrer la création d'un Relais d'Assistantes Maternelles, ainsi que la création d'une structure permettant l'accueil des jeunes enfants (petite enfance).

Il convient en conséquence d'apporter les modifications suivantes : adjonction à l'article 8, sous-chapitre 2) des points suivants :

- La création et la gestion d'un Relais d'Assistantes Maternelles
- La création et la gestion d'une ou plusieurs structures d'accueil de la petite enfance

Ces modifications telles qu'énoncées ci-dessus doivent être validées par les Conseils municipaux, membres de TP2C.

MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL

Le Président propose que les Communes membres mettent à disposition leur personnel des services : technique, garderie et cantine auprès de la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des deux cantons, dans le cadre des services partagés prévu par l'article L.5211-4-1-II du CGCT.

En effet, une telle mise à disposition présente un intérêt dans le cadre d'une bonne organisation des services entre les Communes et la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des deux Cantons.

Toute mise à disposition interviendra après accord préalable du Maire ainsi que celui de l'agent concerné. La durée de mise à disposition variera au cas par cas en fonction des tâches à effectuer.

EMBAUCHE DE PERSONNEL SAISONNIER POUR LE CLSH

Le Président expose aux membres du Conseil qu'en application des dispositions de l'alinéa 1 de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et pour des besoins saisonniers au Centre de Loisirs pendant les vacances scolaires et pour un temps de travail inférieur à 6 mois dans l'année 2010, il convient de recruter un agent non titulaire sur les bases suivantes :

- . Période de travail : Vacances scolaires
- . Emploi ou fonctions : agent technique non titulaire
 - . Temps de travail : selon les besoins du service
- . Base de rémunération : SMIC horaire

QUESTIONS DIVERSES

" Tri dans les écoles : Suite à discussion, il est demandé à Mme Duchet de rechercher des poubelles type seau pour faciliter le tri dans les classes des écoles de TP2C.

" M. Briois demande de réfléchir sur la possibilité de créer des micro-crèches.

REUNION ORDINAIRE DU 1er FEVRIER 2010

MODIFICATION DES STATUTS

M. le Président rappelle les décisions prises par le Conseil Communautaire lors de la séance du 18 janvier 2009, relative à l'ajout des compétences de la petite enfance :

- création et gestion d'un RAM
- création et gestion d'une ou plusieurs structures d'accueil de la petite enfance

Les 6 Conseils municipaux, membres de TP2C ayant validés les modifications telles qu'énoncées ci-dessus, il convient en conséquence d'actualiser les statuts en cours.

AVENANT AVEC L'IFAC

Depuis deux ans, la Communauté a transféré à l'IFAC la gestion du centre pour les périodes des vacances scolaires. La convention signée en 2009 permettant la reconduction par avenant (chaque année pendant 2 ans) et cette association satisfaisant à toutes les exigences de l'assemblée et proposant un coût de 113 069 € pour 2010, le Conseil Communautaire décide de reconduire auprès de l'IFAC un contrat pour la gestion du CLSH pour l'année 2010.

Communauté de Communes

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSISTANCE AVEC LA SOCIETE INDY SYSTEM

Les membres du conseil communautaire décident d'autoriser le Président à renouveler le contrat de maintenance du matériel informatique de la Société Hewlett Packard pour une année supplémentaire avec la Société INDY SYSTEM de Montauban. Le montant de cette prestation s'élève à 456.87 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

- *Tri dans les écoles* : il est décidé d'acquérir des poubelles spécifiques pour chaque classe, bibliothèque, salle de garderie et salle informatique.
- *Site internet* : Monsieur le Président informe l'assemblée de l'opportunité de créer un site internet pour la Communauté de Communes. Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn et Garonne a mis en place des prestations spécifiques, dédiée aux collectivités territoriales du département. L'accès à ce service, dont l'objectif est d'offrir un ensemble complet d'outils et de services nécessaires à la pratique d'internet, de la création et de la maintenance d'un site internet, nécessite la mise en place d'une convention entre la collectivité et le Centre de Gestion précisant la nature des prestations assurées, les conditions d'utilisation et le coût du service. Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, valide la proposition de Monsieur le Président, l'autorise à signer la convention à intervenir avec le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn et Garonne, et tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

- *Point à Temps (entretien des voies communales avec du goudron)* : tout est prêt pour commencer dès que le temps le permettra.

- *Mise à disposition du personnel des communes vers TP2C* : aval des 6 Conseils municipaux.

REUNION ORDINAIRE DU 15 MARS 2010

PVR POUR LES BARTHES

Pour permettre de nouvelles constructions, la commune des Barthes doit instaurer une PVR (participation pour voies et réseaux). La Communauté de Communes ayant la compétence voirie, l'intercommunalité devient par conséquent maître d'ouvrage pour la réalisation et le paiement des travaux de voirie. Par contre, la commune recevant la participation financière des particuliers, elle reversera le coût des travaux à TP2C dès réception des factures.

Une convention doit être signée entre la commune des Barthes et la Communauté de Communes afin de mettre en place toutes les modalités d'application.

EMPLOI « ANIMATEUR DE TRI » CREATION DU POSTE

La Communauté de Communes a pour compétence la gestion des ordures ménagères.

Depuis 1 an, la Communauté avait embauché une Ambassadrice de tri, emploi subventionné par Eco-emballages à 50 %.

Ce contrat arrivant à son terme, il est décidé de ne pas le reconduire et de réfléchir à un profil de poste sur la gestion des OM et d'une déchèterie.

CRECHE ET MICRO CRECHE : VALIDATION DES PROJETS ET LIEUX D'IMPLANTATION

Suite à de nombreuses réunions et à l'étude sur la faisabilité de création d'une structure d'accueil de la petite enfance, effectuée par la CAF, la MSA et la Communauté de Communes, il est décidé de créer une crèche multi-accueil de 20 places à Labastide du Temple et une micro-crèche de 9 places à Saint Porquier. Les dossiers de création devront être déposés auprès de la CAF pour le 30 septembre 2010.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : CONTROLE DE L'EXISTANT

Le contrôle des installations de l'assainissement individuel des maisons existantes doit être fait avant la fin de l'année 2012. Cette compétence dévolue aux communes peut être exercée par un EPCI. Il est alors décidé en Conseil de transférer cette compétence à la Communauté de Communes. Avant de procéder à la modification des statuts, chaque commune membre doit délibérer.

ADHESION A L'ADCF

Comme chaque année, l'Association des Communautés de France demande à TP2C son adhésion. Considérant que la Communauté de Communes est déjà membre de l'association des Maires, le Conseil refuse cette adhésion.

Communauté de Communes

ELECTION DU PRESIDENT ET DU NOUVEAU BUREAU

M. José LACOMBE fait savoir à l'Assemblée sa décision de démissionner du poste de Président de la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons.

Le Conseil Communautaire procède à l'élection du nouveau Président et du nouveau Bureau.

Le Bureau communautaire comprendra :

- 1 Président
- 5 Vice-présidents

Ont été élus

* A la Présidence : M. MOLINIE Alain

* A la Vice-présidence : Mrs PORTAL Guy, MAGNAC André, BRIOIS Dominique, LEYGUE Kléber et LACOMBE José

REUNION ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2010

CREATION DU RAM ET DU POSTE DE DIRECTRICE

Suite à de nombreuses réunions et à l'étude sur la faisabilité de création d'un Relais d'Assistantes Maternelles, effectuée par la CAF, la MSA et la Communauté de Communes et vu la nécessité pour les d'avoir des temps de rencontre et d'échanges de pratiques, pour améliorer la qualité de leur accueil et rompre l'isolement dû à leur profession exercée essentiellement à leur domicile, l'opportunité de créer une telle structure sur le territoire de la Communauté de Communes fait l'unanimité.

Pour les parents, un RAM est un espace d'écoute et d'information. Le personnel du RAM accompagne les familles dans la recherche du mode de garde approprié en fonction de leurs besoins et apporte des éléments informatifs concernant l'emploi d'une assistante maternelle agréée.

Les Ram répondent aux besoins d'information des familles et d'animation et de professionnalisation pour les .

Le Conseil Communautaire, décide de créer le Relais d'Assistantes Maternelles et de désigner le siège social à : l'école Jules Ferry – 3, place des Templiers – 82 290 La Ville Dieu du Temple.

Le Président expose aux membres du Conseil, qu'en raison des besoins de la collectivité pour la Direction du Relais d'Assistantes Maternelles, il convient de créer un emploi d'éducateur de jeunes enfants permanent à 28 h hebdomadaire.

VOTE DU TAUX RELAIS 2010

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que la Taxe professionnelle unique est remplacée en 2010 par une compensation relais dont le calcul est le suivant : TPU 2009 revalorisée par les bases 2010 + une 2ème composante (bases des cotisations foncières des entreprises 2010 * (différence positive entre taux relais 2010 et taux TP 2009) * 0.84. A charge à la collectivité de fixer le taux relais entre le taux TP de 2009 (13.54 %) et un maximum fixé à 13.84 %.

Le Conseil Communautaire fixe le taux relais à 13.54 %

VOTE DU TAUX DES ORDURES MENAGERES 2010

M. le Président explique que dans les compétences de la Communauté de Communes se trouvent la collecte, le tri et le traitement des ordures ménagères. Suite aux délibérations prises le 11 septembre 2007, la Communauté de Communes maîtrise depuis 2009, les recettes budgétaires (TEOM) et les dépenses représentées par le coût de la collecte et le traitement. Les taux appliqués à chaque commune membre pour la taxe des ordures ménagères en 2010 est de 11.20 %.

Communauté de Communes

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés N-1		41 161.37		239 943.32		281 104.69
Opérations exercice N	541 221.78	394 564.76	1 338 574.19	1 487 993.40	1 879 795.97	1 882 558.16
Résultat de l'exercice 2009	146 657.02			149 419.21		2 762.19
Résultat du SICTOM 2009 (à intégrer à TP2C)		50 927.57		27 579.30		78 506.87
TOTAUX CUMULES	54 568.08			416 941.83		362 373.75
RESULTATS DEFINITIFS	54 568.08			416 941.83		362 373.75

BUDGET 2010

FONCTIONNEMENT DEPENSES : 2.058.975€

FONCTIONNEMENT RECETTES : 2.058.975€

INVESTISSEMENT DEPENSES : 947.618€

INVESTISSEMENT RECETTES : 947.618€

QUESTIONS DIVERSES

Réparation de la pelle hydraulique : devis d'environ 15 000 €. Il faudra réfléchir en fin d'année à son changement.

M. Roberget de La Ville Dieu est nommé pour récupérer des pièges à frelons asiatiques offert gracieusement par l'Association de Lutte des Maladies des Animaux. Ils seront distribués dans chaque commune de la Communauté.

Voir avec la Préfecture pour la médaille du travail pour 2 employés.

Chaque commune doit procéder au recensement des panneaux à remplacer.

Chaque conseil communal doit se positionner quant au contrôle de l'assainissement individuel autonome et la modification des statuts de TP2C pour y intégrer cette compétence.

Relevé de la collecte des conteneurs de vêtements du relais 82 pour la période de janvier à mai 2010

Meauzac : vêtements 2940 kg - chaussures : 114 kg

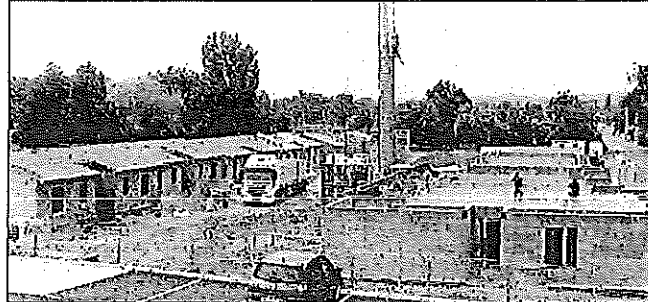
Saint Porquier : vêtements 3000 kg - chaussures : 168 kg

Travaux

PROMOLOGIS

Le projet de création des 26 logements sur l'ancien terrain de football acquis par la société PROMOLOGIS prend forme. Nous précisons que la commune n'a engagé aucun investissement dans ce programme.

Les personnes intéressées par l'attribution d'un logement doivent l'indiquer au secrétariat de la mairie. Les dossiers de demande seront remis à l'automne. L'attribution définitive sera déterminée en commission.



Rencontres

Un MEAUZACAIS VICE-CHAMPION DE FRANCE DE RUGBY !!!

Le week-end des 22 et 23 mai, se sont déroulées à Brive, les finales du championnat de France minimes de rugby. Les équipes qualifiées à l'issue des différents tournois se sont retrouvées pour l'attribution du titre. Parmi les équipes présentes, on peut citer le Stade Toulousain, le Stade Français, Perpignan, Toulon, Clermont, Montpellier, Brive, Béziers, Massy et Montauban.

Dans cette équipe de MONTAUBAN, était présent un jeune MEAUZACAIS à savoir JORIS MOLINA qui occupe le poste de demi de mêlée. Après avoir battu Montpellier en 1/4 de finale et le Stade Toulousain en 1/2 finale, les jeunes Montalbanais se sont inclinés en finale contre Bègles Bordeaux.

JORIS et ses coéquipiers obtenaient le titre de vice champion de France. Félicitations à JORIS pour ce brillant parcours et tous nos vœux de réussite pour la suite.



GOUTER DES AINES

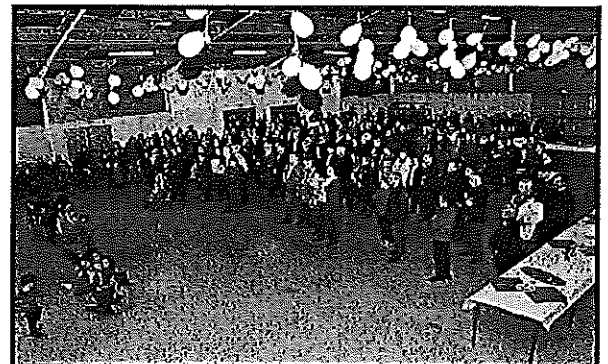
Les personnes âgées de plus de 60 ans se sont retrouvées le samedi 6 février autour d'un goûter organisé par la mairie.

CEREMONIE DES VŒUX

Comme chaque année, la cérémonie des vœux s'est déroulée en présence de nombreux Meauzacais et Meauzacaises !!!

PETIT DEJEUNER DES COMMERCANTS

Les commerçants du village ont offert le petit déjeuner aux habitants de la commune le dimanche 20 décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Petites Nouvelles Brèves

ENVIRONNEMENT

Vous avez peut être constaté que le ruisseau de Bernon avait changé de couleur. Il s'agit du développement d'azolla filiculoïdes, petite fougère aquatique qui ressemble un peu à une lentille d'eau. Elle est originaire du pacifique et peut parfois devenir invasive comme ici dans notre ruisseau. Cette plante peut servir d'engrais vert dans les rizières.



PLAN CANICULE 2010

Comme chaque année, le niveau de veille sanitaire est déclenché du 1er juin au 31 août. Un numéro national « canicule info service » 0.800.06.66.66 a été mis en place par le ministère de la santé (appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures).

Les personnes vulnérables peuvent se faire recenser à la mairie.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF - RAPPEL

Les propriétaires concernés par l'extension du réseau d'assainissement collectif réalisé l'an passé ont encore un délai d'un an soit jusqu'au 20 juillet 2011 pour raccorder leur habitation.

Une fois les travaux réalisés, merci de bien vouloir en informer le secrétariat de la commune.

RAPPEL - ENTRETIEN DES FOSSES

Le règlement départemental de voirie approuvé par le Conseil Général le 2 mars 2009 stipule dans son article 29 : « Entretien des ouvrages autorisés sur le domaine public routier - les ouvrages établis sur le domaine public routier sous le couvert de permissions de voirie doivent être soigneusement et régulièrement entretenus par leurs propriétaires de telle sorte qu'ils ne portent pas atteinte au domaine public, qu'ils ne perturbent pas le bon fonctionnement des divers dispositifs hydrauliques que comporte ce dernier et qu'ils n'occasionnent pas une insécurité routière pour les usagers de la route »

Par ailleurs, les permissions de voirie indiquent que les pétitionnaires ont à leur charge l'entretien du fossé sur une distance de 10 mètres de part et d'autre de l'aqueduc et du curage des buses.

DECLARATION DES PUIITS DOMESTIQUES

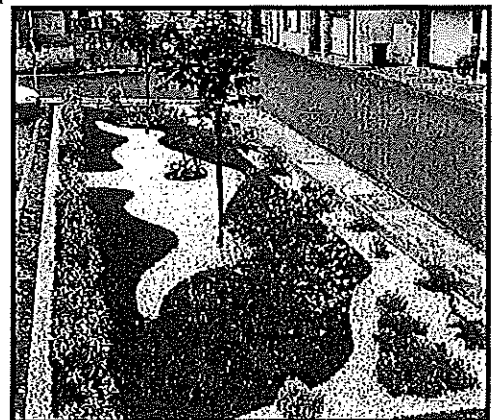
Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forages) à usage domestique c'est à dire dont le volume annuel prélevé est inférieur à 1000 m³/an doit être déclaré en mairie.

Les formulaires de déclaration sont désormais disponibles au secrétariat.

CREATION DES MASSIFS SUR LA PLACE DU 8 MAI

La commission des espaces verts a décidé l'an passé de réaménager les espaces verts de la Place du 8 mai. Grâce aux conseils de Madame DEPARDON du Conseil Général, la mise en place a été effectuée par nos employés communaux.

La commune participe cette année au concours des villes et villages fleuris organisé par le Conseil Général.



Le mot des associations Meauzacaïses

LES A.A.A.A.A.

Association loi 1901

Galaubié 82290 MEAUZAC

☎ 05.63.31.53.05 / 06.12.17.58.94



Pour le pont du 8 mai 2010 un groupe de huit voitures anciennes est parti de La VilleDieu visiter le Causse nord du département du Lot .

En premier lieu,nous avons eu l'opportunité de visiter la DRIM ou nous avons appris à sélectionner correctement nos ordures ménagères . Après toutes les explications qui nous furent données nous avons pris conscience qu'avec un peu d'attention et la volonté de chacun nous participons à la sauvegarde de notre environnement et que cela est l'affaire de tous.

Gonflés à bloc après cette leçon de choses ,nous roulons vers Montauban,Caussade, Puylaroque et Bach ou nous prenons à droite une petite route ombragée qui nous mène à Concots ,puis au magnifique village de St Cirq Lapopie . Nous traversons le Lot en direction de St Martin Labouval ,puis bifurquons à droite vers Saillac parune petite route tortueuse qui surplombe la vallée du Célé avec des points de vue grandioses .L'aventure se poursuit, traversant successivement les villages de Blars Quissac et Reilhac et nous arrivons enfin à la résidence Les Ségalières ou nous aménageons pour deux nuits dans des chalets en bois d'un confort remarquable et bâtis dans un environnement de petits chênes verts. Ambiance vacances pour le moins que l'on puisse dire ,et pour le plaisir de tous.

Le lendemain matin nous visitons le superbe parc animalier situé juste de l'autre coté de la chaussée ou nous sommes hébergés. Sur 40 hectares ,150 espèces et plus de 1000 animaux sauvages nous émerveillent pendant une joyeuse promenade de deux heures . A onze heures trente nous sommes attendus à l'aérodrome de Livernon ou nous avons l'honneur de visiter les hangars ou loge une belle collection d'avions de voltige . Un apéritif nous est offert avant de nous rendre dans un restaurant typique de

nos vieilles campagnes ou l'on vous sert sur des tables avec nappes cirées à carreaux et reçus par la propriétaire des lieux vêtue du tablier bleu de nos grands mères .

Le repas est conforme aux apparences avec à l'entrée une soupe de pain trempée, jambon de pays tranché au couteau à main ,salade variée , le tout à volonté suivi d'un coq au vin délicieux ,fromage et croustade maison .Vin rouge à la « Marie Jeanne » et pousse café pour prendre la route

L'après midi , à quelques encablures,escapade gourmande avec visite d'un élevage d'escargots petits gris et vente de conserves en tous genres. A 16 heures30 par un bel après midi visite passionnante du Musée Champollion à Figeac .Et visite de la vieille ville d'art et d'histoire avec ses vieux quartiers aux rues pavées et aux bâtisses merveilleusement restaurées . En fin de journée nous rentrons à la Ségalière ou un somptueux repas nous attend avec musique jusqu'à très tard dans la joie et la bonne humeur .

Le dimanche matin nous partons sur le site de Rocamadour l'un des plus beaux village de France ou nous flânonnons jusqu'à onze heures;puis nous sommes reçus dans une ferme ou l'on élève des canards gras . L'après midi nous sillonnons les petites routes vers le moulin de Cougnaguet . Moulin du XIV ème siècle implanté sur l'Ouyse .Il est toujours en activité dans un très bel état de conservation au milieu d'un écrin romantique de verdure et de voies d'eau qui l'encerclent.

Le temps se gâte il est temps de prendre la route du retour en direction de Carlucet puis Labastide Murat et le jolie petit village de St Martin de Vers ,puis Vers et Aujols avec ses mythiques lavoirs autour desquels nous prenons le pot de l'amitié sous une pluie fine qui abrège nos bavardages et nous force à nous séparer pour regagner nos domiciles .

RB

RAPPEL DES SORTIES A VENIR

Dimanche 11 juillet sortie des moules

Dimanche 24 octobre sortie des châtaignes

Dimanche 12 décembre ronde des crèches

L'AMTARC

L'Association vous accueille au lieu-dit "Chapas Sud" où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25m.

Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h et le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Renseignements : Président : Monsieur KAUFFMAN Bernard (06.08.09.52.00) - Trésorier : Monsieur BIZOUARN Eric (05.63.31.68.34)

Le mot des associations Meauzacaises

AMICALE DE TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DES COMMUNES DE MEAUZAC – BARRY D'ISLEMADE – ALBEFUILLE LAGARDE

L'année 2009 s'est terminée par la distribution :

- des colis de Noël à nos amicalistes de plus de 80 ans
- des boîtes de bonbons aux veuves de nos amicalistes.

Cette distribution a été faite par Messieurs DUGUE et MOGNET pour Meauzac et par Messieurs NAVARRO et NOUGAREDES pour Barry d'Islemade et Albefeuille Lagarde.

Le dimanche 31 janvier 2010 a eu lieu notre loto qui s'est très bien déroulé.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 7 Février 2010 avec le renouvellement du bureau suivie d'un repas pour nos amicalistes au restaurant « La Truite et le Cailloux » aux Barlhes.

Le repas dansant inter-sociétés pour le soutien d'Haïti a eu lieu de 13 février 2010

Commémoration du 19 mars 1962 :

La cérémonie a eu lieu le 28 mars 2010 et s'est déroulée comme suit :
9 h 45 - verre de l'amitié chez Daniel Marty, ancien combattant d'Algérie

10 h 30 – Monument aux Morts de Barry d'Islemade

11 h 15 – Monument aux Morts de Meauzac : décoration de Monsieur SAMARA

12 h – Monument aux Morts d'Abefeuille Lagarde : décoration de Monsieur Joseph DOMY, suivie de l'apéritif offert par la Municipalité.

Commémoration du 8 mai 1945 :

La cérémonie a eu lieu le 9 mai 2010 et s'est déroulée comme suit :

10 h – Monument aux Morts d'Abefeuille Lagarde

11 h 15 – Monument aux Morts de Meauzac

12 h – Monument aux Morts de Barry d'Islemade : remise du diplôme d'honneur des combattants à Monsieur CAZANEUVE, suivie de l'apéritif offert par la Municipalité.

Nous appelons à toutes personnes qui seraient intéressées par le devoir de mémoire de venir nous rejoindre, elles seront les bien venues.

Le Bureau de l'Amicale des AC & VG



AMICALE DES JEUNES D'ANTAN De MEAUZAC – BARRY D'ISLEMADE

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU 1er SEMESTRE 2010

14 janvier 2010 : Repas de la Coque des rois à BARRY D'ISLEMADE.

Un mini loto gratuit a comblé tous les adhérents.

21 février 2010 : le loto que notre Amicale organisait à la salle des fêtes de BARRY D'ISLEMADE a connu un beau succès.

7 mars 2010 : l'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue à la salle des fêtes de MEAUZAC, en présence de Messieurs les Maires de MEAUZAC et de BARRY D'ISLEMADE. Lors de cette Assemblée le bureau de l'Amicale des Jeunes d'Antan a été élu pour trois ans. Comme par le passé cette Assemblée a été suivie d'un excellent repas et s'est terminé par un spectacle assuré par le «Groupe à Malice» de Moissac.

27 avril 2010 : Une sortie d'un jour a amené 48 adhérents dans le Comminge. (Mauléon Barrousse -Captage des eaux –Sost - St Bertrand de Comminge)

18 mars - 1er et 22 avril et 12 mai 2010 : entraînements en vue des journées officielles de pétanque suivis comme d'habitude d'un petit "graillou". Ces journées officielles ont eu lieu les

- **4 mai 2010** : à MEAUZAC (10 triplettes masculines et 4 triplettes féminines représentaient notre Amicale et ont brillamment défendu nos couleurs malgré une météo particulièrement excécrable)

- **20 mai 2010** : à VALENCE D'AGEN (T et G) Notre Amicale était représentée par 7 triplettes masculines et toujours les mêmes 4 triplettes féminines. Tous ces pétanqueurs se sont bien distingués et l'Amicale les remercie de tous leurs efforts.

3 Juin 2010 : Repas de printemps à BARRY D'ISLEMADE. suivi d'un mini loto

du 14 au 18 juin 2010 : Un voyage de cinq jours permettra aux adhérents qui se sont inscrits (51) de découvrir la CANTABRIE (Espagne)

Nos prochaines festivités sont les suivantes :

3.09.2010 : La fête des Aînés Ruraux "VAL DE GARONA" de notre secteur aura lieu cette année à MEAUZAC. Les activités suivantes sont mises à l'ordre du jour : pétanque, marche, belote, loto et bal animé par André ALIBERT. Comme tous les ans la vente de pâtisseries maison aura lieu pendant toute la journée

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

La salle des aînés restera ouverte tous les lundis cet été pour les adhérents qui désirent s'y retrouver pour s'adonner à leurs jeux préférés.

BONNES VACANCES à toutes et à tous.

LE BUREAU

Le mot des associations Meauzacaïses



PÔLE FOOTBALL TERRASSES DU TARN

Le club de Football des Terrasses du Tarn va terminer sa saison sportive sur de bons résultats de tous nos jeunes footballeurs. Notre école de football regroupant près de 160 licenciés de 5 à 15 ans a organisé son tournoi annuel le 24 avril dernier sur trois sites de l'entente, dans une bonne ambiance et sous le soleil !

A Saint Porquier tournoi des benjamins U12/U13 où 12 équipes étaient présentes dont le Club de Lourdes qui fait le déplacement chaque année.

Gagnant du tournoi : Golfech Remise des prix en présence de Monsieur Dupuyo représentant la mairie de Lavilledieu, M. Arrigoni Jean Yves pour le district de football de Tarn et Garonne, M. MARI Jean Christophe Président du FTT et M. SALMI Fatah éducateur responsable des benjamins du FTT.

A noter que trois équipes du FTT (débutants, poussins et benjamins) iront à Lourdes le week end de Pentecôte disputer le tournoi national organisé par nos amis des Hautes-Pyrénées.

A Meauzac 10 équipes de 13 ans U14U15 où La bastide saint pierre a gagné en finale contre Bressols remise des prix avec M. TONEL représentant la mairie de castelsarrasin M. Bordignon président de l'OMS M. FAURE du district et M. TRISTAN Daniel CTD au district.

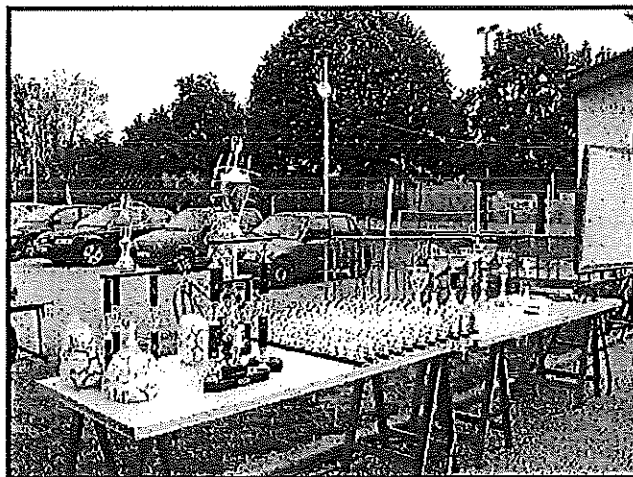
A Labastide du Temple 9 équipes de poussins U10/U11 avec la victoire de F.C. Gandalou. remerciements au club senior de Labastide et plus particulièrement M. et Mme MOURGUES et le Président M. LEYGUE Julien.

Merci à tous les jeunes qui ont arbitré et aux parents qui nous ont accompagné durant cette belle journée qui s'est terminée autour d'une paëlla avec soirée dansante animée par MEGATECK à la salle des fêtes de Barry d'Islemade. Merci à toutes et à tous et à l'année prochaine!

Le Club prépare activement la rentrée pour la prochaine saison et invite tous les parents et jeunes joueurs à nous rejoindre. Renseignements au secrétariat du club Place des aînés à La Ville Dieu Du Temple (ancienne gare SNCF) les mercredi après midi de 14h à 17h et les samedi matins de 9h à 12h ou au 05/63/31/95/07.

Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 12 Juin à la salle des fêtes de Meauzac de 10h à 12h et n'oubliez pas notre dernier loto de la saison le Jeudi 17 Juin à 21h à la salle des fêtes de La Ville Dieu Du Temple !

Photos ci-joint : - Les superbes trophées remis lors du tournoi aux équipes participantes
- Notre équipe de 13 ans de Meauzac avec leur éducateur M. VILLENEUVE Fabrice, notre Responsable Technique M. COYNE Jean-Philippe sans oublier notre animateur et secrétaire du club M. FARGAL Gérard.



Le mot des associations Meauzacaïses



TAROT CLUB DES 5 COMMUNES
Café Restaurant ô Riquetty 05 63 30 50 77
82290 MEAUZAC

Président Rémi Delbouis 06 20 48 01 45
Correspondant : Fargal Gérard 06 81 69 77 79.

Le club inter communal de Tarot continue de progresser grâce à l'adhésion de nouveaux licenciés, à ce jour une trentaine d'amateurs ou d'amatrices de tarot composent le club. Parmi les trois clubs de tarot du département, seul le notre n'observe pas de trêve, il est possible de venir jouer tous les mercredis de l'année (de 21H. à 24H.) sur inscription. C'est au siège du club, Café Restaurant ô Riquetty de Meauzac, chez Pascale et Roland (principal sponsor du club) que vous serez accueillis pour passer des soirées tarot en toute convivialité, ces concours sont ouverts aussi aux non licenciés. Nous vous invitons à venir découvrir ce jeu de cartes, les samedis après midi ou le dimanche matin, aux cours de parties amicales.

Le Tarot Club des 5 Communes est à ce jour reconnu hors du département, puisque quelques uns de ses licenciés ont participé à des tournois extérieurs comme Toulouse, Cahors, Balma, Rodez, Villeneuve d'Aveyron, Pamiers, Castres, Albi, Tulle, Agen ou Brive, pour n'en citer que quelques uns.

Pour les principales performances, le Président Rémi Delbouis, s'est classé troisième joueur de Midi Pyrénées, en donne libre, et est allé représenter le club, lors du championnat de France à Pontarlier dans les Vosges. Nicole Craissac, une de nos féminines, a remporté le grand prix du Cap D'Agde et Jacques Lafage a terminé premier du festival de Salies du Salat, c'est ainsi que la vitrine du club s'agrandit. Ce dernier, accompagné du Président et de Patrice Guitard viennent de disputer cinq jours de tarot à Blanes (Costa Brava Espagnole) parmi deux cent quatre vingt joueurs, leurs épouses, Michèle et Aline ont profité de ce séjour Espagnol pour faire du tourisme. La saison du comité Midi Pyrénées se terminera en juin à Lavelanet, avec L.A. G. et un dernier concours par équipe de quatre, avec huit de nos représentants. Le grand Prix de Meauzac se déroulera début septembre.

Pour tous renseignements ou si vous êtes intéressés par la pratique du tarot, n'hésitez pas de venir prendre contact ou de nous appeler.

Le club remercie tous les participants du loto de janvier, ainsi que les municipalités, commerçants et sponsors pour leur soutien.

Bon tarot, à toutes et à tous.

Le bureau du Tarot.



Association OASIS Section gymnastique

Juillet, le temps des vacances !

Vacances pour nous aussi et cela jusqu'au deuxième lundi de septembre où la reprise comme tous les ans nous permet de nous retrouver et faire de nouvelles adeptes du sport en salle.

Cette année, nous étions encore très nombreuses tous les lundis et les mercredis, pour parfaire notre souplesse et notre musculature.

Il en a été de même pour nos petites filles où Emilie chaperonne avec tout son savoir pour coordonner des pas de Hip Hop sur des musiques endiablées. Tout cela avec une bonne humeur que nos petites apprécient puisqu'elles sont de plus en plus nombreuses.

Nous avons un grand merci à formuler envers ces messieurs des anciens combattants qui, sous la demande de Monsieur DUGUE, leur Président, nous ont beaucoup aidées lors de notre loto.

Une grande fierté d'avoir pu organiser cette année ce grand repas pour les sinistrés d'Haïti et là aussi cette réussite est le résultat d'un collectif entre toutes nos associations du village. Bonnes vacances à toutes et aussi à vous tous qui lisez ce bulletin.

LE BUREAU

Le mot des associations Meauzacaïses

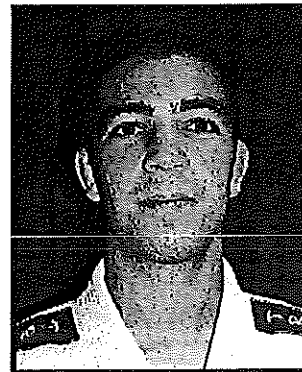
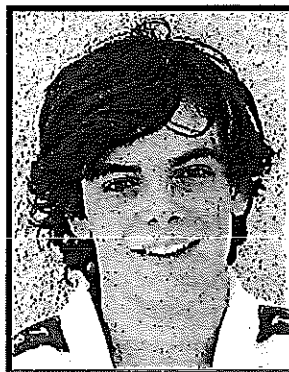


UNE FIN D'ANNÉE EN BEAUTÉ POUR LES JUDOKAS DU TRT !

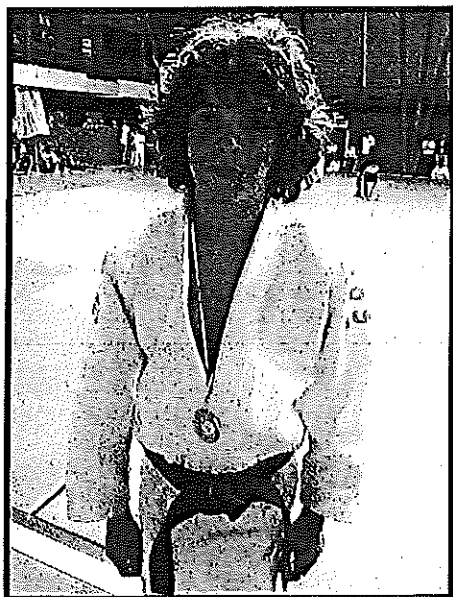
La saison se termine en apothéose pour les judokas du club **TER-RASSES ET RIVES DU TARN JUDO**, qui rappelons-le regroupe 7 communes : Albefeuille Lagarde, Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Lafrançaise, Les Barthes, Meauzac et Saint-Porquier. En effet, le club, qui achève la saison avec **208 licenciés** (un record depuis la création du club), vient également d'accueillir deux très bonnes nouvelles :

d'une part, 2 professeurs du club, Joris DELMAS et Mickaël DELON, viennent tout juste d'obtenir début juin à Poitiers leur diplôme du Brevet d'État d'Éducateur Sportif 1^{er} degré de judo ; Félicitations à eux deux !

Ainsi, après seulement 4 ans d'existence, le club compte désormais 5 enseignants Brevetés d'Etat et 2 professeurs titulaires d'un diplôme fédéral (CFEB).



Joris DELMAS et Mickaël DELON, les 2 nouveaux professeurs Brevetés d'Etat du TRT JUDO



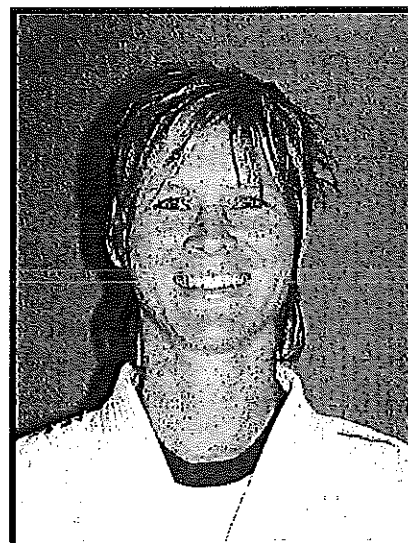
Maxime BOULINGUEZ

d'autre part, nous venons d'obtenir les 3 premières ceintures noires depuis la création du club :

- **Maxime BOULINGUEZ** tout d'abord : habitant à Puycornet, ce jeune judoka âgé de 14 ans a terminé le premier ses 100 points pour la ceinture noire le dimanche 2 mai 2010 lors de la coupe régionale cadets qui avait lieu à Toulouse, et ce de fort belle manière ; en effet, il remporte ses 4 combats et termine 1^{er} de la catégorie des - 46 kg, se qualifiant du même coup pour la Coupe de France Cadets le samedi 5 juin à l'Institut du judo à Paris. Il y fera 3 combats, ce qui est un bon début pour une première participation à une phase nationale. Félicitations à lui donc pour cette sacrée performance : ceinture noire ET sélection pour la Coupe de France cadets le même jour !

Rebecca GIESSNER ensuite : cette judokate de 40 ans, qui réside à Labastide du Temple, a elle aussi décroché sa ceinture noire au mois de mai, lors du circuit régional des ceintures de couleur organisé à Toulouse.

Le dimanche 16 mai 2010, c'était son jour : 5 combats, 4 victoires par ippon, et seulement une défaite en finale, Rebecca termine 2^{ème} de la catégorie des - 70 kg, une belle performance puisqu'elle combat habituellement dans la catégorie inférieure. Cette ceinture noire vient récompenser tous les efforts consentis par Rebecca, qui prouve ainsi que le travail finit toujours par porter ses fruits. Elle rejoint aussi par la même occasion son fils **Josué** dans la grande famille des ceintures noires. Félicitations à



Rebecca GIESSNER

Le mot des associations Meauzacaïses



Fabien MOGNET

enfin : originaire de Meauzac, ce jeune judoka âgé de 14 ans avait passé les katas avec Maxime, mais il n'avait pas eu la même réussite jusqu'à présent pour marquer les points en compétition. Et Fabien a joué avec nos nerfs puisqu'il a attendu la dernière compétition de la saison, c'est-à-dire le dimanche 12 juin 2010 lors du passage de grades à Toulouse, pour marquer le ippon qui lui manquait afin d'obtenir les 100 points, et du même coup la ceinture noire tant désirée. Félicitations à lui pour sa patience et sa persévérance !

Fabien MOGNET

Le TRT JUDO finit donc sa 4^{ème} saison sur les chapeaux de roue, avec en projet l'ouverture de 2 nouvelles sections à la rentrée prochaine en septembre 2010 :

- **le Ju-jitsu** : il s'agit d'un cours spécialisé pour apprendre à se défendre en cas d'agression ; au programme de cette séance hebdomadaire : l'apprentissage des atemis pieds et poings, des techniques de projections type judo, des contrôles au sol, des étranglements et des clés de bras... pour apprendre à maîtriser un adversaire. Ce cours s'adresse à la fois aux débutants (qui n'ont jamais fait de judo, ni de Ju-jitsu) et aux pratiquants confirmés, et aura lieu tous les lundis de 18h à 19h à la salle de Lafrançaise.

- **le Taïso** : cette activité se pratique sans kimono et signifie littéralement « préparation du corps » ; il s'agit d'un cours destiné à toutes celles et ceux qui veulent reprendre une activité sportive régulière, pour transpirer et se sentir bien dans leur corps. La séance de Taïso est composée de situations d'échauffement toniques et ludiques, d'exercices de renforcement musculaire pratiqués à deux et en utilisant des élastiques de différente résistance, et se termine toujours par des étirements et du stretching. Ce cours aura lieu tous les vendredis de 18h à 19h à la salle de Lafrançaise.

N'hésitez pas à venir découvrir ces 2 nouvelles activités : comme pour le judo, le mois de septembre est un mois d'essai, totalement gratuit, de quoi choisir de s'inscrire ou pas en toute connaissance de cause... Pour tout renseignement, contactez le 06 71 99 62 03. Le TRT JUDO vous souhaite de passer d'excellentes vacances estivales !

LE COMITÉ DES FÊTES



Les fêtes d'été de Meauzac organisées par le comité des fêtes auront lieu :

Le vendredi 9 Juillet :

TREMPLEIN MEAUZAC (3^{ème} édition)
19h-20h Apéro concert (Happy hour; "conso moins chère")
Restauration sur place avec **BOYS FROM THE GARDEN**
20h30 Début du tremplin (vote à l'applaudimètre)

Avec

TRINITY, SOUL MAGIC TRIBE, CAUTION WET FLOOR, MICHEL KROME
Ensuite viendront sur scène les grands gagnants de l'édition 2009: **LES BRAQUEURS**
La clôture de cette 3^{ème} édition verra se produire sur scène
LES LEADERS (show ACDC)

Le samedi 10 Juillet :

22h Bal disco assurée par Christ Animation (place du village)
21h Bal Musette en soirée assuré par l'orchestre DUPRE (salle des fêtes)
23h Grand feux d'artifice (stade)

Le dimanche 11 Juillet :

14h Concours de pétanque amical
19h Apéritif offert
20h Repas Aligot
Retransmission de la finale de la coupe du monde sur écran géant
Bal variété animé par Christ Animation

Menu du repas du dimanche 11 juillet
20h
Salade ; Aligot saucisse ; Dessert
Prix : adulte 15€ enfant 7€

Pour les réservations :

05.63.31.55.96 ou 06.10.30.00.06

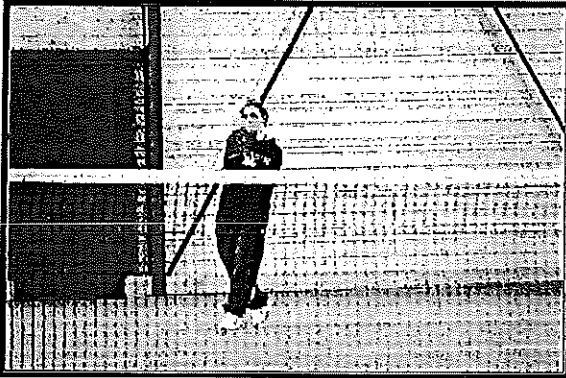
Cette année encore le programme sera large et varié. Nous espérons vous voir nombreux durant ces 3 jours de manifestation.

Le bureau

Le mot des associations Meauzacaïses



ATM COMPTE RENDU SPORTIF ET ANIMATIONS FUTURES



L'équipe Compétition Féminine du tennis club de Meauzac a atteint la finale du challenge départemental du Tarn et Garonne. La rencontre s'est disputée le 07 Février 2010 et elles étaient opposées à l'équipe de Beaumont de Lomagne. Donc félicitation à Aurélie, Agnès, Laeticia, Fabienne, Marine et Céline. De plus, certaines ont obtenu un classement intermédiaire en Février, et c'est leur premier classement (Aurélié Goncalves 30/4, Marine Sieurac 30/4 Laeticia Feau 30/5 et Céline Leray 30/5)

SORTIE SKI POUR LES GRANDS

Le week-end du 3/4 mars a été organisé une sortie au ski à Porté Puymorens. Pour la première sortie, se sont principalement les «grands» qui ont inaugurés les sorties Montagne de l'ATM. Le week-end a été dense et très enrichissant pour les enfants (Samedi: Ski, Dimanche: Randonnée-Bains Chauds-Ski). Les séjours se déroulent dans un centre de loisir du 18^e siècle dans le village typique de Dorres dans les Pyrénées Orientales. les enfants sont encadrés par un moniteur de ski et par un Accompagnateur Moyenne Montagne. Suite à ce succès, une autre sortie a été mise en place le 4 et 5 avril 2010.

Vous trouverez les photos ainsi que le formulaire d'inscription sur le site du club: <http://web.me.com/akse/ATM/LATM.html>



ANIMATION/DÉTECTION COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS 82

Les enfants de 2003-2004 ont participé à une réunion de secteur qui se déroulait à l'Association Tennis Montauban le dimanche 14 Mars 2010. Les enfants ont pu rencontrer d'autres jeunes tennismen du Tarn et Garonne. Les enfants devaient pouvoir faire plusieurs échanges avec leur entraîneur pour pouvoir participer à cette manifestation. Sur 21 enfants, 4 étaient de Meauzac, 2 de Corbarieu, 9 de l'ATM Montauban, 3 de Labaslide Saint Pierre et 3 de Léojac.



ATM

Rassemblement Corbarieu-Meauzac pour le Noël des enfants

Lors du 1^{er} semestre (décembre-Mars), l'ATM a organisé pour les enfants une sortie au Master tennis de Toulouse, un mini tournoi pour les plus jeunes, un stage de tennis à Noël ainsi qu'un WE au ski. Tout cela accompagné des cours du samedi et des Lotos un vendredi par mois. Tout ceci ne va pas sans heurts et nous vous remercions de votre indulgence sur les erreurs qui auraient pu être commises. Une nouvelle équipe sportive se met en place et doit prendre ses marques.

Depuis 1 mois a été créer un site internet pour le Club.

<http://web.me.com/akse/ATM/LATM.html>



Le mot des associations Meauzacaïses

(Fin)



TENNIS: Tournoi annuel de MEAUZAC

L'association organise tous les ans un tournoi accueillant de nombreux participants qui concourent dans différentes catégories : simple hommes classés, simple hommes non classés, simple dames, double dames, double mixte et tournoi jeunes.

Cette année, il se déroule du 15 juin au 31 juillet

Concours de pétanque

Ils sont organisés chaque vendredi soir à partir de 20h

REPRISE DES COURS ADULTES

Les beaux jours revenant, les cours adultes reprennent à compter du 08 Mai 2010 pour 40€/10 h. Vous pouvez dès maintenant investir le cours et profiter des premiers rayons du soleil.

08 mai de 13h30 à 15h
15 mai de 13h30 à 15h
22 mai de 13h30 à 15h
29 mai de 13h30 à 15h
05 Juin de 13h30 à 15h

CALENDRIER

03-04 Avril 2010

Sortie ski Porté Puymorens

12-16 Avril 2010

Stage de tennis et multi-activités

Samedi 15 Mai 2010

Rencontre Interclubs (âge: à partir de 2000)

Samedi 12 Juin 2010

Passage de balles

Samedi 19 Juin 2010

Tournoi de tennis de Meauzac

30 Août au 03 Septembre 2010

Stage de tennis

Semaine du 06-11 Septembre

Semaine d'inscription

ANIMATIONS

Tennis

Cours de tennis toute l'année pour les enfants. Séance de 10h de cours (automne et printemps) pour les adultes

Multi-activités

Utilisations de plusieurs activités physiques (golf, escrime, base-ball...) pour permettre un apprentissage plus diversifié

Ski

Organisation de séjours à la montagne. Au programme : randonnée, bains chauds et ski ou snowboard (7 ans mini)



Jeunesse Sportive Meauzacaïse

L'assemblée Générale de la Jeunesse Sportive Meauzacaïse s'est déroulée le vendredi 4 juin, lors de cette réunion le bilan sportif et financier ont été exposés et approuvés par toutes les personnes présentes.

L'équipe I : a manqué la montée en promotion honneur de peu, terminant second au classement général de la poule C de Promotion Ligue. Un parcours très honorable pour ce jeune groupe qui a acquis beaucoup d'expérience et de confiance et dont l'accession sera le défi à relever l'année prochaine.

L'équipe II : le maintien était une priorité pour ce groupe, mais la bonne volonté et le courage de cette équipe n'a pas suffi pour les sauver en promotion d'excellence. Une priorité de remonter dans cette catégorie dès la saison prochaine.

L'équipe III : nous savons maintenant que cette équipe se maintient en promotion de première série, ou règne le plaisir de jouer et la convivialité.

Suite au départ de Vincent PETIT, l'entraîneur du club sera Benoît MAUREL ; en équipe II Franck DARENES en équipe III Laurent MARCHEIX poursuivra sa mission.

Nous tenons à remercier la Municipalité de Meauzac, nos deux arbitres, les supporters, les sponsors, et toute l'équipe dirigeante qui nous permettent de poursuivre l'activité de la J.S.M. dans les meilleures conditions.

Nous vous donnons rendez-vous dès septembre pour venir encourager nos différentes équipes.

Bonnes vacances à tous, La J.S.M.

Informations diverses

MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86

Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Laurence COLIN, Secrétariat Général : Céline BRIOT

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h

Fermée le jeudi après-midi

Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Permanence des élus : Le samedi de 10h à 12h



Les bénévoles de la Bibliothèque de Meauzac vous informent que les horaires d'ouverture au public ont été modifiés.

Horaire d'ouverture du 1^{er} juillet au 31 août

Mercredi 17 h – 18 h

Vendredi 17 h – 18 h

Samedi 11 h -12 h

Horaire d'ouverture du 1^{er} septembre au 30 juin

Mercredi 16 h30 – 18 h

Vendredi 16 h 30 – 18 h

Samedi 11 h -12 h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Suite aux départs successifs de quelques unes d'entre nous, nous sommes à la recherche de nouvelles personnes (bénévoles) pour s'occuper avec nous de la bibliothèque. Merci de nous contacter aux heures d'ouverture de la bibliothèque au 05-63-67-13-97 ou la mairie au 05-63-31-64-98

RÉPONDEUR D'ALERTE MÉTÉO DE LA PRÉFECTURE

0.821.00.32.82

Les bulletins d'alerte météo (orage, vent, crues...) sont consultables sur le répondeur de la Préfecture de Montauban au **0.821.00.32.82**

HEURES OUVERTURE BUREAU DE POSTE

Du mardi au samedi de 9h à 12h

Conseil bancaire : 05.63.26.12.94

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU SAULA À LA FRANÇAISE

Lundi : 14h - 17h

Mercredi : 8h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de chaque mois.

INSCRIPTION A LA MAIRIE

RAPPEL : La ferraille doit être sortie devant le portail

PUBLICITÉS DANS LES BOÎTES AUX LETTRES

Si vous ne souhaitez plus recevoir de prospectus dans vos boîtes aux lettres, vous pouvez récupérer au secrétariat de la mairie des autocollants prévus à cet effet